



FORMATION SUR MESURE

Plan de formation

1,4 UEC

Gestion des résultats et de la performance

Description

Cette formation cherche premièrement à montrer l'importance pour les gestionnaires de mesurer ce qu'ils font pour intégrer ensuite la notion de performance. Le benchmarking y tient une place de choix puisque je dois savoir si je suis performant, mais par rapport à qui. Bien entendu, les notions en lien avec l'allègement des processus communément appelé les méthodes Lean font partie de la formation.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de mieux :

- comprendre l'importance d'intégrer la mesure dans la gestion quotidienne;
- identifier les principaux systèmes permettant de suivre leur performance;
- identifier la valeur ajoutée à suivre leur performance que ce soit via un tableau de bord de gestion ou autre chose;
- saisir les occasions (visites ordres professionnels, agrément...) pour favoriser la mesure, interpréter les résultats et proposer des améliorations;
- comprendre ce qui sous-tend les méthodes « LEAN » et les raisons de l'engouement pour ce type d'amélioration.

Contenu

- Qui suis-je?
- Révision de concepts plus théoriques, performance, productivité, amélioration continue...
- Les exigences de gestion d'un CSSS : ce qui vient d'en haut et comment nous l'interprétons
- Les ententes de gestion et la planification stratégique : 2 incontournables souvent méconnus des cadres intermédiaires
- Introduction aux systèmes d'information : mes alliées dans le suivi de ma performance
- L'agrément et les visites professionnelles : des leviers à ne pas négliger
- Être performant, mais par rapport à qui... le benchmarking
- Le tableau de bord de gestion... vraiment utile?
- La base... le choix des indicateurs

Clientèle visée

- Les cadres intermédiaires, cadres intérimaires, relève cadres et chefs d'équipe.



Note

Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.